

# Rentabilité de la santé et de la sécurité au travail: analyses coût-bénéfice d'interventions réalisées dans des petites et moyennes entreprises

Résumé

Auteurs:

D<sup>r</sup> Antonis Targoutzidis, D<sup>r</sup> Theoni Koukoulaki - ELINYAE, Grèce

D<sup>r</sup>. Ellen Schmitz-Felten, Klaus Kuhl - Kooperationsstelle Hamburg

Karen M. Oude Hengel, Evelien Rijken - TNO, Pays-Bas

Prevent: Karla Van den Broek - Prevent, Belgique

D<sup>r</sup> Ruth Klüser - IFA DGUV - Allemagne

Gestion de projet:

Dietmar Elsler, Xabier Irastorza, Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail (EU-OSHA)

**Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne**

**Un numéro unique gratuit (\*):**

**00 800 6 7 8 9 10 11**

(\*). Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros en 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

D'autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet (<http://europa.eu>).

Une fiche catalographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2014

© Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail, 2014

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont souvent qualifiées de colonne vertébrale de l'économie européenne car elles représentent 67 % des emplois. Cependant, elles comptabilisent également 82 % des accidents du travail. Il est largement reconnu que dans les PME, la question de la santé et de la sécurité au travail (SST) pose des difficultés particulières.

Ainsi que le montrent les statistiques, les petites entreprises sont confrontées à des risques plus importants. Ceci s'explique en partie par le fait que leurs employés sont nettement plus exposés à des accidents ou des problèmes de santé mais surtout par le fait qu'en raison de leur taille, les PME sont également plus vulnérables aux conséquences financières des problèmes liés à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail (par exemple, une petite entreprise sera plus touchée si un employé doit s'absenter pour se rétablir d'un accident du travail). Même si de nombreuses solutions SST peu onéreuses existent, les PME peuvent rencontrer des difficultés pour financer une politique de santé et de sécurité au travail (il leur est en effet plus difficile d'obtenir des capitaux que cela ne l'est pour les grandes entreprises, et elles ne bénéficient pas d'économies d'échelle) ou pour mettre une telle politique en place (en raison des caractéristiques organisationnelles multiples des PME: structures d'encadrement relativement informelles, manque d'expérience en ce qui concerne les questions liées à la santé et à la sécurité au travail). Les gouvernements peinent également à développer des politiques efficaces de gestion des risques de santé et de sécurité dans les petites entreprises car celles-ci sont généralement aussi nombreuses que leurs moyens sont limités.

Cependant, même si les capacités d'investissement des PME dans la santé et la sécurité au travail sont souvent limitées, des études ont montré que lorsqu'elles comprennent la relation entre SST et productivité, les PME établissent alors un lien entre SST et rendement économique. Dès lors, il est primordial de bien les informer sur les interventions qui peuvent à la fois leur permettre d'améliorer la santé et la sécurité au travail et de réduire leurs coûts. L'objectif de ce rapport est de présenter des études de cas claires pouvant servir de «révélateur» aux PME, de sensibiliser ces dernières aux bénéfices de la prise en compte des questions de santé et de sécurité au niveau de l'entreprise et de les aider à changer leur opinion sur ce sujet, afin que la santé et la sécurité ne soient plus considérées comme des facteurs de coût mais comme un investissement rentable.

Cette étude se compose de deux volets: elle identifie dans la documentation existante des études de cas d'interventions SST, et élabore de nouvelles études de cas relatives à des mesures SST mises en œuvre dans des PME européennes. Sept instituts de différents pays européens y ont participé.

91 études de cas existantes ont été identifiées, dont 19 en Europe. En outre, 56 études prospectives des coûts et bénéfices de certaines interventions SST (dans des pays européens)

ont été identifiées dans le projet benOSH<sup>1</sup> sur les coûts et bénéfices de la SST (financé par la Commission européenne).

Les études antérieures pointent une pénurie d'études de rentabilité concernant les PME, notamment en Europe, et une absence de comparabilité due aux différentes méthodes utilisées pour calculer les coûts et les bénéfices.

Les 13 nouvelles études de cas relatives à des interventions SST réalisées dans des PME européennes présentées dans ce rapport résolvent en partie ces problèmes. Pour chaque intervention, une étude de rentabilité a été effectuée, en tenant compte de l'ensemble des coûts et des bénéfices, que ceux-ci concernent uniquement la SST ou non. Cette approche est la plus appropriée pour évaluer les mesures mises en œuvre dans les entreprises car la décision de lancer une intervention SST est généralement prise en fonction de son impact global sur l'entreprise plutôt que sur la seule base de l'amélioration possible de la santé et de la sécurité. Ces interventions sont présentées selon un schéma commun et ont été évaluées en utilisant un modèle comptable unique qui permet de déterminer une période de retour sur investissement. Le tableau 1 ci-dessous présente une description succincte des études de cas réalisées.

**Tableau 1: Études de cas présentées dans cette étude**

Numéro de l'étude de cas	Secteur professionnel	Description succincte de l'intervention	Résultats	Période de rentabilisation (en années)
Cas 1	Fabrication (métal)	Achat d'appareils individuels de purification de l'air et de ventilation, en collaboration avec les travailleurs	Productivité accrue grâce à une meilleure protection et à l'ergonomie améliorée du nouvel équipement de protection individuelle (EPI)	1,00
Cas 2	Fabrication (boulangerie)	Installation d'un équipement permettant de réduire la concentration de particules de farine dans l'air	Élimination des cas d'asthme du boulanger	3,40
Cas 3	Gestion des déchets	Formation et EPI améliorés afin de réduire les risques de glissade et trébuchement sur sols glissants	Réduction des accidents (20 %)	1,30

<sup>1</sup> <http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=7416&langId=en>

Numéro de l'étude de cas	Secteur professionnel	Description succincte de l'intervention	Résultats	Période de rentabilisation (en années)
Cas 4	Construction (revêtements de sol)	Formation sur les mouvements permettant de soulever sans se blesser, appareils de levage, rappels sur les mouvements protecteurs, incitations (par le biais de l'assurance santé)	Réduction des douleurs de dos et des congés de maladie liés à ces douleurs	2,16
Cas 5	Fabrication (boulangerie)	Formation et publication d'instructions	Réduction des accidents lors des livraisons (67 %)	<1,00
Cas 6	Construction (habitations)	Rencontres individuelles avec un kinésithérapeute, outil de repos, formation (en vue de l'autonomie)	Réduction des troubles musculo-squelettiques et de l'absentéisme lié à ces troubles	<1,00
Cas 7	Construction (vitrage)	Location d'un équipement permettant de manipuler les panneaux vitrés de leur livraison (aux frais des clients)	Élimination de l'absentéisme dû aux accidents du travail et aux problèmes de santé; productivité accrue	2,62
Cas 8	Construction (agriculture)	Mise en place d'un équipement permettant de réduire les efforts physiques lors de la manipulation d'objets lourds	Réduction des incidents, amélioration de la qualité du travail fourni	<1,00
Cas 9	Agriculture (production de concombres)	Installation d'un équipement permettant de réduire les efforts physiques lors de la manipulation d'objets lourds	Durée de l'occupation de l'emploi et productivité accrues	>4,00
Cas 10	Agriculture/construction	Mise en place d'un équipement permettant de réduire les risques d'accident et les efforts physiques	Réduction des risques d'accident et des efforts physiques, productivité accrue	>4,00

Numéro de l'étude de cas	Secteur professionnel	Description succincte de l'intervention	Résultats	Période de rentabilisation (en années)
Cas 11	Construction	Automatisation grâce à un équipement adapté	Réduction des risques d'accident et des efforts physiques, productivité accrue	3,20
Cas 12	Fabrication (aliments)	Utilisation d'appareils de levage et d'une machine permettant d'étirer les films de protection dans le secteur de l'emballage	Réduction des douleurs de dos, productivité et fiabilité accrues	2,00
Cas 13	Construction (canalisations, habitations)	Utilisation d'un appareil de levage, formation continue, mesures de sensibilisation à la santé et la sécurité au travail	Productivité accrue de 30 %, amélioration de la qualité du travail fourni et des conditions de travail (bruit, poussière), réduction du nombre de congés-maladie	1,31

Sur les 13 interventions, 11 ont eu un retour sur investissement positif dans la période de cinq ans sous revue. Si l'on examine plus précisément certaines des interventions réalisées, il apparaît clairement que les initiatives SST dans les PME peuvent à la fois améliorer de manière importante les conditions de travail et s'avérer très rentables.

L'une de ces interventions s'est déroulée dans l'entreprise Kwekerij de Lindenberg, une entreprise néerlandaise de production de concombres qui emploie trois salariés permanents et du personnel saisonnier. La cueillette et le traitement des concombres sont des tâches difficiles sur le plan physique. Avant l'intervention, les employés devaient soulever et déplacer des boîtes lourdes, adopter des postures inconfortables et effectuer des mouvements répétitifs. Les travailleurs vieillissaient et la direction envisageait de développer l'entreprise et d'accroître les surfaces cultivées sous serre de 50 % environ. Le propriétaire de l'entreprise a donc anticipé une recrudescence de troubles musculo-squelettiques parmi ses employés.

Afin d'éviter cette situation et d'augmenter sa productivité, l'entreprise a conçu, en étroite collaboration avec un fournisseur, un nouveau système permettant de faciliter la cueillette et le traitement des concombres. Après la conception et l'essai de différents prototypes, un nouveau

système reposant sur un container ergonomique a été introduit. Dès lors, les congés de maladie liés aux TMS ont diminué de 20 %. La cueillette est devenue 15 % plus efficace, et le tri 5 % plus efficace. La qualité des produits s'est également améliorée car le nombre de concombres endommagés pendant le traitement a diminué. L'investissement dans le nouvel équipement a été important mais il a été rentabilisé en un peu plus de quatre ans et il a permis à l'entreprise de se développer de manière durable.

Une autre des études de cas pointe l'importance de la participation des travailleurs pour le succès de l'intervention SST. Ainsi, chez Statga, un fabricant de meubles lituanien qui emploie environ 90 personnes, les employés ont indiqué que le système de ventilation et les respirateurs utilisés pour se protéger de la poussière, des fumées et des particules de métal étaient inefficaces et inconfortables. La direction et les travailleurs ont donc réfléchi ensemble à une manière d'améliorer la situation. Ils ont essayé différents types de systèmes de protection, puis en ont identifié un qui répondait à leurs attentes.

Le nouveau système, composé d'appareils individuels de filtrage de l'air et d'aération, a été très apprécié par les travailleurs; sur le plan financier, il a permis de générer des économies sur les pièces, outils et accessoires, et d'augmenter la productivité. Même du seul point de vue de la rentabilité, l'intervention a été un succès car le nouveau système, comparé à l'ancien, permet d'économiser 450,64 euros par travailleur chaque année. Il a été amorti en une seule année.

Même si les PME ne sont pas seulement motivées par l'aspect financier de la SST (les facteurs principaux étant le bien-être des salariés, la protection de leur réputation et le respect de la législation), il est encourageant de constater que les interventions SST peuvent souvent contribuer à réduire les coûts et à améliorer la productivité.

En ce qui concerne la rentabilité des initiatives SST, les études de cas présentées dans le rapport permettent d'identifier des résultats qualitatifs:

- Les interventions globales semblent plus bénéfiques que celles qui ciblent un problème spécifique au secteur d'activité de l'entreprise.
- Les interventions qui permettent la participation des travailleurs s'avèrent plus rentables, que les bénéfices de productivité soient ou non pris en compte dans l'évaluation économique.
- Dans la majorité des cas, les entreprises ont constaté des bénéfices liés à l'augmentation de leur productivité. L'accroissement de la productivité ne résulte pas nécessairement de l'amélioration de la SST mais il est pris en compte dans l'étude de rentabilité d'une intervention SST.

Le fait que les interventions globales semblent particulièrement rentables montre que certaines interventions bénéfiques telles que l'automatisation de la mise en palettes et l'utilisation d'appareils de levage sont largement applicables et réalisables dans de nombreuses entreprises de différents secteurs.

**L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)** s'engage à faire de l'Europe un lieu plus sûr, plus sain et plus productif où travailler. L'Agence promeut une culture de la prévention des risques afin d'améliorer les conditions de travail en Europe. L'Agence mène des activités de recherche et de développement, diffuse des informations fiables, vérifiées et impartiales en matière de sécurité et de santé, et organise des campagnes paneuropéennes de sensibilisation. Créée par l'Union européenne en 1994 et établie à Bilbao, en Espagne, l'Agence réunit des représentants de la Commission européenne, des gouvernements, des États membres, des organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que des experts réputés des États membres de l'UE et au-delà.

**Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail**

Santiago de Compostela 12, piso 5 – 48003  
Bilbao - Espagne  
Tél. +34 944 358 400  
Fax +34 944 358 401  
Courriel: [information@osha.europa.eu](mailto:information@osha.europa.eu)  
<http://osha.europa.eu>

